

L'Écho de la Vonne



Le mot du maire

Il y a un an, ici même, j'avais évoqué le passage dans notre région et sur une bonne partie du pays de *Carmen* et d'*Eleanor*, deux tempêtes qui ont causé des dégâts et la mort de plusieurs personnes. Aujourd'hui, notre pays est bouleversé, meurtri, par la tempête des « gilets jaunes ». La différence, c'est que nul ne sait quand et comment cela va finir. Une autre différence : elle a le soutien d'une forte majorité de la population.

Ni blocages, ni dégâts dans notre commune, mais ce n'est pas pour autant qu'elle est épargnée. Dans nos territoires, nous sommes par exemple nombreux à être confrontés à des contraintes de mobilité : où se trouvent les bassins d'emploi ? les services de santé ? les lieux de culture ? En ces temps troublés, je forme l'espoir que notre pays, nos communes puissent reformer une communauté fraternelle et solidaire, et vous souhaite une *Bonne Année 2019*.

C. Litt

Un nouvel espace de vie

Il mesure 12 x 23 m, est doté de divers équipements permettant de multiples activités sportives. Il favorise des moments conviviaux, intergénérationnels et fera peut-être naître des vocations et des futur-e-s champion-ne-s ! ...



Il s'agit bien sûr du terrain multisports, aussi appelé « city-stade », implanté sur l'ancien terrain

de basket (à côté du terrain de tennis).

Avis aux amateurs-trices de football (mini-buts brésiliens), handball, basket, badminton, tennis (mini-terrain), volley-ball, vous pouvez vous adonner à vos sports préférés dans votre commune !

Cette zone multi-activités permet à certains de se défouler sur l'aire de jeux déjà existante et/ou sur la nouvelle, et à d'autres de se retrouver pour discuter ou soutenir les sportifs en profitant des bancs installés à cet effet.

En outre, sa proximité avec l'école offre à l'équipe éducative de nouvelles possibilités pour les activités sportives scolaires.

À noter :

► Le filet permettant de jouer au volley/badminton/tennis est à votre disposition à la mairie sur simple demande.

► Les personnes à mobilité réduite peuvent accéder sur le terrain multisports en demandant le code du cadenas à la mairie.

Pour tous renseignements, veuillez contacter la mairie au 05 49 89 05 20.

Urbanisme : bon à savoir.

Dans le cadre de la vente d'un bien immobilier, le notaire vérifie les travaux réalisés par les vendeurs en recherchant notamment les autorisations de travaux accordées au titre du code de l'urbanisme et les déclarations de conformité.

Ainsi, une vente peut être compromise si les vendeurs ne sont pas en mesure de fournir ces éléments. Il convient d'ajouter que le service d'urbanisme est bien entendu destinataire de tous documents relatifs aux déclarations de conformité, informé des travaux réalisés sans autorisation (dans ce cas, le propriétaire ne pourra de fait pas déposer la déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux), et il a un devoir d'information... auprès des notaires notamment.

Eaux de Vienne-SIVEER

Une gestion publique à votre service



Eaux de Vienne-SIVEER est une structure publique qui prend en charge la gestion de l'eau et de l'assainissement collectif et non collectif sur une grande partie du département de la Vienne.

► Un prix unique et maîtrisé.

Depuis 2018, quelle que soit leur commune de résidence, l'ensemble des abonnés Eaux de Vienne paient, au même prix, leur eau potable à des fins domestiques. Vous êtes agriculteur ou industriel ? Des tarifs spécifiques ont été mis en place pour vous, à retrouver sur eauxdevienne.fr / Accès Usagers / Je suis un professionnel / Vente d'eau potable.

► Un soutien aux plus démunis.

Eaux de Vienne-SIVEER est sensible aux difficultés que peuvent rencontrer les ménages pour régler leur facture d'eau. C'est pourquoi votre structure publique a choisi d'adhérer au Fonds Solidarité Logement (FSL) qui accorde des aides financières aux personnes en situation de précarité pour assurer les dépenses relatives au logement. Si vous rencontrez des difficultés financières, vous pouvez vous rapprocher des services sociaux de votre commune ou du conseil départemental. En savoir plus sur fsl86.fr.



► Le prélèvement mensuel, un atout pour votre budget.

La mensualisation vous permet d'étaler le paiement de votre facture d'eau sur l'année sans vous soucier des échéances. Pendant dix mois, le prélèvement mensuel sur votre compte est le même, sur la base d'un échéancier qui vous a été transmis. Le onzième mois permet la régularisation calculée à partir de la consommation réelle. Vous connaissez avec précision les dates et le montant des prélèvements. Fini les risques d'oubli ! Pour en savoir plus, appelez le 05 49 61 61 26 ou écrivez à moyensdepaiement@eauxdevienne.fr

► Un service gratuit aux abonnés.

Depuis le site www.eauxdevienne.fr, vous pouvez vous créer un espace personnel sécurisé pour visualiser vos factures, payer en ligne ou mettre à jour vos coordonnées postales. Rendez-vous sur www.eauxdevienne.fr et cliquez sur « Je me connecte à mon espace abonné ».

A.D.M.R. (Aide à Domicile en Milieu Rural)

Depuis 70 ans, les associations A.D.M.R. sont des groupes d'entraide et de solidarité familiales et locales, dont le projet est d'apporter des services à domicile à l'ensemble de la population et de créer des emplois. Trois acteurs forment le triangle d'or de l'A.D.M.R. : le client-adhérent, le bénévole et le salarié. Sous l'égide de l'Union nationale qui donne les grandes orientations, communique et anime le réseau, les associations locales sont groupées en fédérations départementales, elles-mêmes réunies en comité régional. La fédération départementale aide et soutient l'A.D.M.R. locale, sur la gestion des emplois notamment : aide au recrutement, établissement des contrats de travail, gestion des paies. Elle assure aussi la formation des bénévoles et salariés, ainsi que la gestion globale des prises de clients. L'association locale est au service de la population. Elle organise les services à domicile, coordonne les équipes intervenantes. L'A.D.M.R. contribue à créer du lien social, un rôle crucial en milieu rural où, même dans un bourg, une personne peut se sentir isolée dans son quotidien.



Les volets d'action sont multiples.

► Les services de la gamme **Autonomie** permettent aux personnes accidentées, handicapées ou âgées d'être certaines que leur quotidien est assuré : aide et accompagnement, entretien, repas, transport, le service est adapté à la personne et à ses besoins.

► La gamme **Domicile** est un soutien à la gestion de la vie quotidienne : pour une heure ou plusieurs heures chaque jour, les tâches ménagères sont déléguées à un professionnel.

► Le service **Famille** permet, ponctuellement ou quotidiennement, d'assurer un soutien aux familles en difficulté, à des degrés variables allant de la garde des enfants à une action socio-éducative plus profonde qui aide à dépasser une crise passagère.

► Enfin, les services **Santé** accompagnent les malades et leurs familles en prodiguant des soins infirmiers ou d'hygiène, à domicile, 7 jours sur 7, avec la dimension humaine chère à l'A.D.M.R. Une équipe spécialisée Alzheimer accompagne les personnes atteintes de cette maladie ou apparentée et leurs aidants.

L'A.D.M.R. de Lusignan recherche des bénévoles. Contactez-les : Maison des services / 05 49 54 12 38 / info.assolusignan.fede86@admr.org.

Le C.C.A.S. en 2018

Aide sociale

Comme à l'habitude, le Centre Communal d'Action Sociale a été amené tout au long de l'année à examiner et à donner un avis sur une dizaine de dossiers de prise en charge, au niveau du Département, concernant notamment des résidents du Logis de la Cour. Ces dossiers ont été examinés à la fois avec bienveillance et avec beaucoup de rigueur, et la décision finale a été conforme à chaque fois à l'avis formulé par les membres du C.C.A.S.

L'épicerie solidaire, permettant aux personnes en difficulté de se ravitailler à moindre coût, a bénéficié à deux personnes de Jazeneuil en 2018. Le C.C.A.S. a participé à la collecte de nourriture des 30 novembre et 1^{er} décembre, qui a remporté un vif succès (+ 300 kg par rapport à 2017). Durant l'été et l'automne, le C.C.A.S. a attribué deux secours d'urgence totalisant près de 300 euros, dans le cadre de plans de redressement mis en place par la Maison des solidarités de Fontaine-le-Comte.

Réjouissances



Malgré les restrictions budgétaires qui touchent de plus en plus l'ensemble des communes, il ne peut être envisagé de mettre un terme à la tradition du repas annuel de nos aînés. Grâce à la mobilisation de l'ensemble des bénévoles du C.C.A.S., les convives ont apprécié foie gras, pintade et bon vin, dans une ambiance particulièrement joyeuse. Tout au long du repas et jusque tard dans l'après midi, les deux compères du « Duo Génération Nostalgie » ont déclenché rires et applaudissements, se moquant sans la moindre méchan-



ceté de tout et de tous. Ils animeront évidemment le repas de 2019.

Au cours de l'après-midi, un hommage a été rendu à nos doyens, Mmes Degris Eugénie et Vignault Odette (nées la même année), et M. Bercier René. Des colis de produits locaux ont été remis aux intéressés.

Enfin, et pour tous les absents de 80 ans et plus, un petit colis de friandises a été livré à domicile.

11 novembre 2018

Pour commémorer le centenaire de l'Armistice de 1918, un défilé avait été organisé, porte-drapeaux en tête, depuis la salle des fêtes jusqu'au Monument aux Morts.



Sur ce dernier, pour 1918, 7 noms sont inscrits. Ceux des 7 Poilus décédés au combat cette année-là. Des Poilus qui n'ont, hélas, pas connu la victoire consacrée par l'Armistice. Leurs noms, avec un résumé de leurs parcours militaires,



furent énumérés par des enfants de l'école, comme ce fut le cas depuis 2014.

Après la cérémonie, le maire et le président de l'association A.C.P.G.,

Rémy Durivault, remercièrent les participants et tout particulièrement les élèves présents, leurs parents et leurs enseignantes, puis invitèrent l'assistance à se rendre à la salle des fêtes où un verre de l'amitié et l'exposition Histra l'attendaient. Tous les panneaux réalisés depuis 2014 y étaient exposés, honorant ainsi les 49 Poilus jazeneuillais morts au combat. De plus, comme pour les années précédentes, Histra avait choisi un thème particulier. Cette année, c'est la tragique histoire de la famille Chauvineau qui a été présentée : leurs 3 enfants, 3 fils, ont été tués pendant la guerre. Tous les 3 sont « Morts pour la France », et leur famille à jamais brisée.

Avec ce 11 novembre 2018, le projet Histra-École de Jazeneuil ayant pour thème le centenaire de 14-18 et commencé en 2014, a ainsi pris fin.

SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE (SCOT) QUEL PROJET DE TERRITOIRE À L'HORIZON 2035 ?

Les orientations du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durables), deuxième grande étape du SCOT après le diagnostic, ont été débattues en Conseil Syndical du SMASP* le 20 juin dernier. Jusqu'à l'arrêt de projet prévue en février 2019, vous pouvez, à tout moment, vous exprimer sur le projet des élus. Voici quelques éléments clés pour bien comprendre de quoi il s'agit.

> Qu'est-ce que le PADD ?

Le PADD est élaboré en fonction des enjeux déduits du diagnostic présenté en réunions publiques dans chaque intercommunalité en fin d'année 2017. Le PADD est le projet politique partagé par les élus du territoire du SCOT à l'horizon 2035. Il affirme des valeurs et des objectifs pour le développement et l'aménagement du territoire dans les 15 prochaines années, dans les domaines suivants : urbanisme, économie, commerce, habitat, mobilité, environnement, numérique, énergie et climat, paysages, ressources naturelles et biodiversité.



> Quels défis doit-il relever ?

Le PADD du SCOT du Seuil du Poitou doit être le support d'un projet d'aménagement territorial cohérent et solidaire, portant une vision globale et transversale.

Il doit également anticiper les mutations économiques, sociales et environnementales à venir, sinon, le SCOT serait rapidement caduque.

Quelles sont ces mutations ? Tout d'abord, la **transition énergétique et écologique** nécessaire à la lutte contre le changement climatique, les émissions de gaz à effet de serre et la raréfaction des ressources naturelles. Ensuite, l'**évolution des modes de vie** induites par le vieillissement de la population, la révolution numérique que nous sommes en train de vivre, la mobilité croissante, la hausse de la consommation de services et de loisirs. Enfin, la **mutation de l'emploi** qui combine tertiarisation, relocalisation, délocalisation, perte d'emplois manuels peu qualifiés et émergence de nouveaux emplois, notamment dans la robotique et plus globalement le numérique.

> Pourquoi êtes-vous directement concernés par le PADD ?

Ces défis et enjeux vous concernent directement, et de votre avis sur ces questions dépendront la qualité et la pérennité du SCOT. Il est donc très important, en tant qu'usagers, d'exprimer vos opinions, réflexions et expériences afin d'alimenter les débats. Le processus participatif mis en route dans l'élaboration du SCOT est fondamental pour construire un projet de territoire proche des besoins présents et à venir de tous les habitants.

> À quelles questions le PADD répond-il ?

Comment rendre le territoire plus attractif ?

L'attractivité du Seuil du Poitou dépend de sa capacité à préserver et à renforcer son dynamisme économique. Un enjeu qui passe notamment par la valorisation de sa situation géographique stratégique, le développement des pôles économiques, d'équipements et de services, la promotion du tourisme et le développement de l'activité agricole et agroalimentaire.

Comment réduire les déséquilibres territoriaux ?

La richesse du territoire réside dans la complémentarité entre les espaces urbains, périurbains et ruraux. Pour la préserver, le PADD doit adopter une stratégie non concurrentielle entre ces territoires et trouver un équilibre entre les grands secteurs géographiques qui ont des dynamiques socio-économiques différentes, de façon à réduire les écarts.

Dans ce cadre, l'habitat, les équipements, l'offre commerciale, mais aussi l'accessibilité multimodale (vélo-train-bus- covoiturage, transport à la demande) et numérique (haut et très haut débit) sont des outils au service du développement du territoire et de la réduction des déséquilibres.

Comment créer des villes et des bourgs de qualité ?

Face à l'urbanisation périphérique des villes et des bourgs, les centralités historiques ont vieilli et se sont dégradées. Pour leur redonner une véritable qualité d'usage, le PADD construit une stratégie globale visant à les revitaliser.

Le principal levier est celui de l'intensité urbaine (densité, mixité, multifonctionnalité et interactions) qui va de pair avec la limitation de la consommation foncière encourageant le renouvellement urbain et la reconquête des friches.

Enfin, les orientations du PADD contribueront à requalifier les entrées de villes dégradées, à valoriser la diversité paysagère et à qualifier les limites entre la ville et la campagne, notamment.

Comment valoriser les ressources naturelles ?

Les ressources naturelles jouent un rôle essentiel pour l'attractivité du cadre de vie. Les enjeux de la transition énergétique et écologique ont souligné des besoins de préservation, de valorisation et d'aménagement. Notre dépendance vis-à-vis des énergies carbonées (carburant et gaz), générant une forte émission de gaz à effet de serre, implique de :

- mieux maîtriser les consommations d'énergie,
- développer les énergies renouvelables (notamment l'éolien et le photovoltaïque sur toiture),
- préserver et renforcer la trame verte et bleue,
- réduire les risques naturels (inondations) et technologiques,
- protéger la ressource en eau.

Retrouvez le projet de PADD sur le site www.scot-seuil-du-poitou.fr

Comment vous exprimer ?

- Par mail : monavis@scotsp.fr.
- Sur Facebook : **SCOT du Seuil du Poitou**.
- Lors des **réunions publiques** (les dates et les lieux sont sur Internet).
- Sur Internet : www.scot-seuil-du-poitou.fr (rubrique "Le SCOT et vous/Votre avis nous intéresse")
- Sur les **registres d'expression** (la liste des lieux de mise à disposition est sur Internet).

NOUVEAU :
LA VIDÉO DU SCOT
EN LIGNE !



Un nouvel outil pour exposer simplement les fondamentaux du SCOT sur : www.scot-seuil-du-poitou.fr

L'Envol

L'Envol, basé 10 Grande Rue à Smarves, est une association intermédiaire créée en 1992, dont le but est d'accueillir des hommes et des femmes en difficulté d'insertion sociale et professionnelle, de leur fournir la possibilité d'accéder à un emploi rémunéré, de les aider à accéder à des formations ou pré-formations professionnelles et de leur permettre de s'intégrer à des actions visant leur développement personnel ou leur insertion sociale.



L'Envol « assure l'accueil des personnes ainsi que le suivi et l'accompagnement de ses salariés en vue de faciliter leur insertion sociale et de rechercher les conditions d'une insertion professionnelle durable » (extraits de l'article L 5132-7 du Code du travail).

Pour cela, L'Envol met à disposition à titre oné-

reux mais sans but lucratif les demandeurs d'emploi qu'elle embauche, auprès de ses clients (collectivités, particuliers, secteur marchand et associations), depuis la manutention jusqu'aux travaux administratifs dans le secteur marchand, du bricolage à la garde d'enfants ou à la préparation de repas pour les particuliers.

Par ailleurs, l'Envol accueille les personnes dans une recherche active d'emploi avec des compétences validées ou non, et leur propose :

- un accompagnement dans leur recherche d'emploi ;
- une aide à la définition de leur projet professionnel ;
- une orientation vers les partenaires socioprofessionnels locaux ;
- des missions temporaires de travail ;
- un espace dédié à l'information ;
- des modules de formation.

Pour tout renseignement ou inscription, appelez le 05 49 88 91 29.

Vie municipale : nouveaux tarifs

Au cours d'une récente (12 novembre) réunion du conseil municipal, les élus ont débattu puis approuvé la nouvelle tarification des prêts des salles communales. La principale motivation de cette révision réside dans le souci de simplification de l'ancienne grille qui datait déjà de nombreuses années.

Une simplification, mais aussi une clarification notamment à l'égard de nos associations. En effet, une ancienne règle attribuant une gratuité de prêt par année à chaque association pouvait prêter à confusion. Les montants entre parenthèses – qui ne concernent que les associations de la commune – représentent la valorisation de subventions à afficher dans leurs budgets. Un tableau des subventions sera d'ailleurs publié annuellement.

	Grande salle (cuisine + cantine)	Foyer / Cantine	Ensemble
Repas / Fêtes / Évènements avec public			
Associations	(80 €) + 40 €	(30 €) + 20 €	(110 €) + 50 €
Particuliers	120 €	50 €	160 €
Hors commune	160 €	80 €	230 €
Réunions / Assemblées générales			
Associations	(60 €)	(20 €)	(80 €)
Particuliers	60 €	20 €	80 €
Hors commune	100 €	40 €	140 €

À noter :

- le dépôt d'un chèque de caution de 150 € (montant inchangé) et la présentation d'une attestation d'assurance couvrant les risques liés à la location de la salle restent d'actualité.
- le rangement (tables et chaises notamment) et le nettoyage des salles (hormis le cirage du parquet de la grande salle) restent à la charge des utilisateurs ;
- pour une location supérieure à 24 heures et inférieure à 48, les tarifs sont à majorer de 50%.

Environnement

Nous avons la chance d'habiter dans un espace rural où la nature est sous nos yeux. Mais encore faut-il être capable d'identifier ce qui nous entoure et prendre conscience de la baisse dramatique de la diversité du vivant. Plusieurs actions seront proposées aux habitants en 2019 pour stimuler l'échange et la curiosité. Afin que nous puissions acquérir les connaissances nécessaires pour exprimer nos choix face aux enjeux actuels : « Mon village, espace de bio-diversité » propose des outils pour que chacun s'implique dans la gestion collective de la biodiversité.

La science citoyenne commence avec les plus jeunes. L'école bénéficiera de plusieurs interventions d'éducation à l'environnement et pourra participer à la création d'une œuvre artistique. Les enfants recevront individuellement un abri à insectes à installer à la maison.

La commune s'engage quant à elle à créer un « carré de biodiversité » destiné à l'observation du vivant, à maintenir des zones enherbées non fauchées et à mettre à disposition un site pour accueillir un rucher pédagogique. Ces différentes actions sont proposées par l'association ABEILocales.



D'autre part, la L.P.O. (Ligue de Protection des Oiseaux) propose un programme participatif d'actions en faveur de la biodiversité au jardin au moyen de temps d'échanges avec les habitants. Ces temps d'échanges seront constitués d'une animation et d'un temps de réflexion (ce qui permet de recueillir le ressenti de la population et les idées d'actions).



Les enfants de l'école pourront bénéficier d'un programme pédagogique

de sensibilisation aux enjeux du dispositif Trame Verte et Bleue et des pollinisateurs. À titre d'exemple, d'autres écoles ont choisi de mener des projets autour d'animaux présents à proximité de l'école : rapaces nocturnes, hérissons, hirondelles et martinets... en créant des brochures d'information distribuées dans les boîtes aux lettres.

Le saviez-vous ?

Il existe des solutions pour lutter contre les ma-

ladies et les animaux nuisibles de votre jardin sans avoir recours aux pesticides. Vous pouvez favoriser la présence de prédateurs naturels, appelés aussi auxiliaires. Les connaissez-vous ?

► Perce-oreille

Il mange des insectes, des chenilles et des pucerons. Placez des petits pots de terre cuite remplis de paille ou de papier journal et retournez-les à même le sol. Il viendra s'y glisser.



► Abeilles domestiques et sauvages



Elles font partie des auxiliaires les plus connus. Elles assurent la pollinisation des plantes à fleurs en effectuant le transport du pollen entre les éta-

mines et le pistil. Pour les protéger, privilégiez les plantes mellifères qui leur offrent de quoi se nourrir (aster, coquelicot, sauge, phacélie, etc.).

► Rappel : l'achat, la détention et l'usage des pesticides par les particuliers sont interdits depuis le 1^{er} janvier 2019.

www.jardiner-autrement.fr : le site de référence pour jardiner sans pesticides !

Chantier-loisirs

Depuis de nombreuses années, la commune est heureuse d'accueillir un groupe de jeunes du canton en chantier-loisirs. En 2018, c'est un aménagement paysager et de sécurité qui a été réalisé au Pinnacle et au carrefour en haut de la rue du Vieux-Château. Perceuses, visseuses et autres scies sauteuses ont résonné pour aboutir à des barrières en bois sculptées qui ont été installées par les jeunes. Elles sont destinées à favoriser le déplacement à pied entre le Pinnacle



et le bourg en évitant aux piétons – notamment lorsqu'il s'agit d'enfants – tout risque d'être accroché par une voiture en restant le long de la rue Mélusine. Ils peuvent ainsi circuler en toute

sécurité sur un itinéraire peu fréquenté par les véhicules en empruntant le chemin piétonnier et le haut de la rue Saint-Nicolas. Un énorme merci à toute l'équipe et leur animatrice, sans oublier les bénévoles et nos agents techniques !

Le thème retenu pour le prochain chantier-loisirs est celui de la période des fêtes de fin d'année. Jusqu'en 2017, un grand sapin coupé était dressé à côté de l'église et paré d'une guirlande lumineuse. Outre la difficulté de l'installer, se posait toujours le problème de son évacuation. L'idée est ainsi venue de fabriquer un arbre de Noël en bois de récupération, démontable, qui pourra facilement être monté pour l'occasion. Il revêtira toujours sa guirlande de lumières pour le plaisir des yeux des petits et des grands.

Bibliothèque

Comme chaque année, la bibliothèque a réuni petits et grands lors de la balade contée du dimanche 30 septembre 2018. La déambu-



lation dans le village nous a menés au bord de la Vonne, au Pinnacle et au jardin de Louissette à travers contes et lectures choisies. La langue des signes a été mise à l'honneur à l'automne avec l'accueil d'une personne sourde et de son interprète à l'école, suivi d'un spectacle interprété par la compagnie Les Singuliers Associés le dimanche 25 novembre 2018. Un atelier d'initiation à la langue des signes précédait cette représentation et a rencontré un vif succès.

Le 15 décembre 2018, contes et gourmandises étaient proposés comme un avant-goût de Noël.

Deux nouveaux magazines à découvrir à la bibliothèque :

- **Petite salamandre**, la revue nature des 4-7 ans ;

- **Science et Vie Junior**, le magazine des jeunes découvrir la science.



pour le monde à travers

La bibliothèque a tout récemment (19 janvier) organisé la Nuit de la lecture, à la salle des fêtes, avec au programme une nuit russe toute en contes, lectures, chants et dégustations !

Retrouvez l'actualité de la bibliothèque sur le site internet www.jazeneuil.fr.

Vie culturelle

Nouveau : Jazeneuil en toile !

L'association Jazeneuil en fête organise dans la salle des fêtes un week-end cinéma les vendredi 22, samedi 23 et dimanche 24 février. Ciné-rencontre, ciné-concert, film animalier, film d'animation, une palette de propositions à partager lors de « Jazeneuil en toile ». Dès le vendredi, accueil à 19h autour d'un grignotage jusqu'à la projection à 20h30 du documentaire *Trait de*



vie. Le samedi à 21h : ciné-concert ! Le *Trio Dialectèle* accompagnera en musique *Jour de fête* de

Jacques Tati. Dimanche, le week-end continuera avec un film animalier à 11h et un film d'animation à 16h30, pour une clôture à 18h.

Vie économique

Taxi - Transport sanitaire

► Bertin Jocelyn

☎ : 06 09 35 91 71

@ : jocelyn.bertin@outlook.fr

Pour tous vos déplacements privés, professionnels ou sanitaires (conventionnement CPAM), sur toutes distances. Véhicule 7 places.

« Je vous accompagne avec plaisir à la gare, à l'aéroport, au CHU, ainsi que vers toute destination de votre choix ».

Réparation d'instruments agricoles - Serrurerie

► Entreprise Delavault - Plault

4 rue Pictave - 86600 Jazeneuil

☎ : 06 24 77 69 58 / 06 59 04 31 27

@ : sarl.delavaultplault@yahoo.fr

S.A.R.L. Delavault - Plault
Réparation d'instruments agricoles
Forge - Serrurerie

Tel : 05.49.53.50.15
Port : 06.24.77.69.58

Port : 06.59.04.31.27

Mail : sarl.delavaultplault@yahoo.fr
4 rue Pictave 86600 JAZENEUIL



État-civil 2018

► Naissances

GUILBARD Louis - 25 février

DUPUIS LECOMTE GROLEAU Luna - 12 avril

GRIMEAU Antoine - 26 mai

DELAPORTE Léana - 17 juillet

LECOCQ POUIT Rafael - 11 août

BAYLET Perrine - 6 décembre

► Mariages

ALLAIN Arthur et MARTIN Aurélie - 23 juin

MOTILLON Jean-François et JAMONEAU Carole - 30 juin

BOURDIN Jérôme et FAUCHER Mélanie - 21 juillet

RIQUET Jérôme et BARDET Aurélie - 15 septembre

► Décès

MORISSON Jean - 9 janvier

JAMONEAU-MOTILLON Carole - 19 août

BEAUCHAMP Gustave - 5 octobre



www.jazeneuil.fr

Retrouvez sur le site www.jazeneuil.fr toutes les informations concernant la commune :

► **Vie communale** : délibérations du conseil municipal, CCAS, les numéros de l'Écho de la Vonne, etc.

► **Cadre de vie** : l'annuaire des professionnels localisés sur la commune, la bibliothèque, les actions en faveur de l'environnement, etc.

► **Vie associative** : présentation des associations jazeneuillaises.

► Agenda

Pour toute information supplémentaire, demande d'ajout ou de modification : contact@jazeneuil.fr

Agenda

Janvier

- 18 : vœux de la municipalité, à 19h00 à la salle des fêtes.
- 19 : nuit de la lecture, à 19h00 à la salle des fêtes.

Février

- 2 : veillée crêpes *Ol Tait d'Aut Fé*, à 20h30 à la salle des fêtes.
- 3 : veillée crêpes *Ol Tait d'Aut Fé*, à 15h00 à la salle des fêtes.
- 22, 23 et 24 : *Jazeneuil en toile*, week-end cinéma à la salle des fêtes.

Mars

- 30 : concert gratuit de la Lyre mélusine, à 20h30 à la salle des fêtes.

Vie pratique

► Mairie

Du lundi au samedi, de 9 h à 12 h, le vendredi de 14 h à 17 h

☎ : 05 49 89 05 20

@ : contact@jazeneuil.fr

🌐 : www.jazeneuil.fr

► Agence postale

Du lundi au samedi, de 9 h à 11 h 20

☎ : 05 49 03 25 69

► Bibliothèque municipale

Le mercredi de 16 h à 18 h, et le samedi de 10 h à 12 h

► Médecin

M. DESVIGNE Patrice

☎ : 05 49 53 54 34

► Taxi / Transport sanitaire

M. BERTIN Jocelyn

☎ : 06 09 35 91 71

@ : jocelyn.bertin@outlook.fr

Directeur de la publication : Claude Litt

Rédaction : G. Delplanque, G. Le Rest, C. Litt, C. Martin, E. Roy

Mise en page : C. Litt, É. Marchoux

Impression : RBS86

Relecture : T. Billerot

Tirage : 410 ex.

